

Votre communauté de communes agit pour le scolaire

Une nouvelle carte des écoles

a volonté politique de la Communauté de communes est de porter une attention constante sur la qualité de l'environnement éducatif des enfants. Alors, face à un contexte de baisse continue des effectifs et à une augmentation des sites à classe unique, la Communauté de communes a souhaité rationaliser la carte des écoles du territoire.

Une situation actuelle difficilement pérenne

La Communauté de communes assure la gestion de **21 écoles** sur le territoire pour accueillir **1 041** élèves en 2022, contre **1 155** en 2018.

Parmi ces 21 écoles, **6** écoles seront à « classe isolée » lors de la rentrée 2023.

Cette situation, favorisant l'entre-soi, est peu propice au **développement pédagogique** des enfants.

Les services de l'Éducation Nationale peinent à trouver des **enseignants** pour ces sites scolaires, les agents se retrouvent isolés sur leur lieu de travail et le **patrimoine** à entretenir est trop conséquent...

Quel calendrier de mise en œuvre?



Un plan d'action en 3 étapes :

Rentrée scolaire 2023 : fermeture des écoles de Chadurie, Magnac-Lavalette-Villars et Saint-Amant

Rentrée scolaire 2024 : fermeture de l'école de Gardes-Le-Pontaroux

Rentrée scolaire 2025 : fermeture des écoles de Bardenac et Aubeterre-sur-Dronne

Pourquoi rationaliser la carte?

- Favoriser la qualité pédagogique de l'enseignement en renforçant les interactions, en mettant à disposition des enfants des conditions d'apprentissage adaptées à leur âge
- Faciliter le lien avec les projets éducatifs, culturels, artistiques et sportifs
- Favoriser les interactions des équipes pédagogiques (enseignants, personnel de la CdC, partenaires...)
 - Réaliser des économies financières

Les engagements politiques



Aucune classe surchargée



Aucun investissement lourd supplémentaire



Des transports assurés vers les nouveaux regroupements



35, Avenue d'Aquitaine 16190 Montmoreau 05 45 24 08 79 accueil@ccltd.fr

